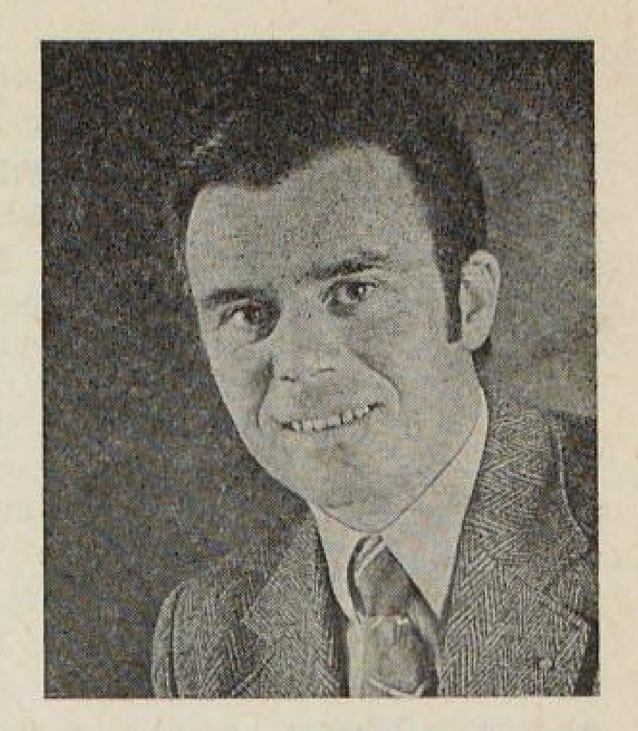
Elections législatives du 4 Mars 1973

CIRCONSCRIPTION DE REDON



Gaël du HALGOUET
Maire de Saint-Just
Conseiller Général
du Canton de Pipriac
CANDIDAT



Joseph GUILLOUX
Adjoint au Maire
de Bain-de-Bretagne
SUPPLÉANT

Electrices, Electeurs,

Elu Maire de Saint-Just en mars 1971, Conseiller Général du canton de Pipriac en octobre de la même année, et ce, parce que les habitants de cette commune et de ce canton ont mis leur confiance en moi pour **les aider** et **les conseiller** comme ils avaient mis leur confiance en mon père, je sollicite vos suffrages pour les élections devant désigner **votre Député.**

Je suis jeune, il est vrai (31 ans), mais je n'hésite pas à prendre mes responsabilités dans le cadre d'une France qui se rajeunit.

Lorsque mon père m'a demandé quelques mois avant sa mort de continuer le travail qu'il avait entrepris dans sa commune, et lorsque je lui ai répondu que j'essaierai de le faire, j'ai accepté du même coup d'y parvenir avec le même désir de **rendre service,** avec la **même ferveur** et le **même esprit** que lui-même et son grand-père, le Colonel, l'avaient fait. Elu, j'apporterai mon soutien au président de la République, Georges Pompidou, désigné par le peuple français pour diriger la politique de la Nation.

J'ai choisi de lui apporter mon soutien pour les raisons ci-après. Je ne reprendrai pas les différents points des programmes de la majorité ou de l'opposition pour m'expliquer. Ceux-ci, vous les connaissez, puisque déjà depuis plus de douze jours, vous en êtes "abreuvés" par les organes de presse.

Les défenseurs du Programme commun nous disent : " Votez pour nous, vous serez plus heureux ". Ceux de la majorité nous laissent entendre la même chose.

La **réalité** est dans les faits, dans ce que chacun peut voir autour de lui. Pour ma part, de par une activité professionnelle récente, je suis allé en Roumanie, en Yougoslavie intérieure, en Hongrie... **Je vous déconseille d'essayer ce bonheur-là.** Et c'est pourtant à ce genre de vie que nous conduira l'application du Programme de la gauche unie.

Ce que vous propose la majorité est loin d'être parfait, mais, **objectivement,** qui peut nier que depuis une dizaine d'années, **du mieux être est entré dans chaque foyer ?** Vouloir du changement, c'est bien, encore faut-il que ce changement ne soit pas un retour en arrière.

Je me présente tout nouveau dans la politique et constate les faits : pourquoi les journaux et les observateurs étrangers écrivent et disent-ils que la France est en passe de devenir la nation la plus prospère avec le plus fort taux de croissance dans le monde occidental ?

L'opposition le sait pourtant mais toujours par manque d'objectivité et sans doute parce qu'elle n'est pas à la source de cette amélioration, ne veut pas le reconnaître. L'homme politique doit avoir pour but non pas une perpétuelle remise en cause de ce qui est réalisé, mais un souci et un désir constants d'amélioration.

Libéral et indépendant de caractère, je pense, et c'est à souhaiter, que nous entrons dans un avenir où il sera de moins en moins question de droite, de centre, et de gauche, mais de plus en plus **d'hommes énergiques et de bonne volonté** travaillant pour la **prospérité** du pays et par là-même de ses habitants.

Vous savez donc maintenant pourquoi et dans quel esprit je me présente. Reste à connaître mes buts et les moyens que j'emploierai pour les atteindre.

Mais avant d'en arriver là, je veux préciser que je ne considère pas le rôle d'une profession de foi comme étant celui de reprendre tous les énoncés définis par la formation politique que l'on appuie. Autant reproduire les programmes édités à cet effet. La raison d'être d'une profession de foi est de permettre au candidat de faire connaître quelles sont ses vues pour développer la Circonscription dont il sera l'élu.

C'est pourquoi, parmi les problèmes qui se posent dans la circonscription de REDON, il en est un auquel je m'efforcerai d'apporter une solution, c'est celui de **l'équilibre** entre la ville et la campagne. De plus en plus, les catégories professionnelles ont besoin les unes des autres, c'est un fait établi : il s'agit de le développer en fonction des données que nous avons.

L'exode agricole n'est pas synonyme d'exode rural. Bien des jeunes quittant l'agriculture souhaitent rester sur place, et réaliseraient leur désirs si des **emplois industriels** plus nombreux, auxquels ils seraient mieux formés, leur étaient offerts. L'industrialisation de la campagne est nécessaire, car dans la mesure où elle concourt à l'aménagement rural, elle constitue un instrument efficace du développement économique et social. Elle est essentielle afin de transformer la production agricole en produits alimentaires, de fournir des emplois à son capital main-d'œuvre (masculine et féminine), menacé par l'exode, de permettre le maintien de la population, et de donner aux jeunes la possibilité d'exercer le métier qu'ils ont appris.

Pour assurer l'**industrialisation,** il importe donc de déterminer la place de l'industrie

et les modalités de son insertion dans le **développement rural** et de promouvoir les structures d'accueil dans les communes aptes à l'industrialisation.

Il faut fixer les **orientations** du développement de chaque secteur : **certains ont une vocation plus marquée que d'autres sur le plan agricole, sur le plan touristique, sur le plan industriel...**

Il faut éviter le " saupoudrage " défini comme la possibilité de mettre n'importe quelle usine dans n'importe quelle commune à n'importe quel moment. Toutefois, aucun développement, industriel ou global, n'est possible sans la réalisation préalable de nombreuses infrastructures : adduction d'eau, assainissement, électrification, logement, enseignement, formation professionnelle, équipements sportifs, socio-éducatifs et culturels, communications et télécommunications, services bancaires, prestations de services aux particuliers et aux entreprises, organisation des loisirs...

Il importe de concevoir le développement industriel en harmonie avec celui des autres branches d'activités. Il doit favoriser et non handicaper l'aménagement rural, le renouveau de l'agriculture et le maintien du commerce et de l'artisanat.

L'exploitation familiale a réussi le tour de force de " digérer " la **fantastique mutation** qu'elle a connue depuis de nombreuses années : mécanisation, cultures nouvelles, transformation des conditions de l'élevage. L'on est passé de l'agriculture de subsistance à l'agriculture source de matières premières industrielles.

C'est pourquoi il faut obtenir un relèvement des prix à la production, et réaliser un effort en matière d'organisation des marchés.

Enfin, si les incitations financières directes — I. V. D., primes pour l'installation des jeunes — sont indispensables, il faut accélérer les aides indirectes, tels les crédits pour les adductions d'eau et les primes pour l'amélioration de l'habitat.

Quant aux **travailleurs indépendants,** il faudra leur permettre de moderniser leurs entreprises et leur donner les moyens de lutter à armes égales dans une société de plus en plus exigeante et en pleine mutation. Entre autres exemples, n'oublions pas que le commerce a plusieurs fonctions : c'est un débouché pour nos producteurs, un métier pour les commerçants, un service indispensable, et un élément de la qualité de la vie pour les consommateurs.

J'ai tenu à consacrer la plus grande partie de cette " profession de foi " à l'industrialisation en milieu rural parce qu'elle ne peut avoir que d'heureuses conséquences pour tous.

En ce qui concerne le relèvement des salaires et la retraite des personnes du 3e âge, les moyens d'information vous ont donné les intentions de la majorité et de l'opposition.

Elu député, je veillerai à ce que les **promesses** faites en cette période électorale sur le S.M.I.C. à 1.000 F. par mois, et le relèvement des avantages vieillesse, **soient tenues...**

Rôle du Député

Le Maire dirige la Commune avec son Conseil municipal et en contact fréquent et facile avec les administrés ; le Conseiller Général est l'interprète des Maires du Canton auprès de l'Administration ; le Député dirige la politique française selon ses convictions (politique extérieure, politique de défense nationale par exemple). En fonction du besoin de sa circonscription, il doit être le mandataire efficace des désirs de ses administrés pour obtenir les équipements nécessaires, tout en étant un animateur de la vie locale. Pour ce qui touche l'avenir des catégories professionnelles, il doit être en contact permanent avec les organisations syndicales quelles qu'elles soient. De moins en moins, il faut rester isolé, une simple constatation ne suffit pas. A l'origine de tout essor, il y a la **volonté** et le **dynamisme** des hommes qui se regroupent et qui défendent leur cause.

Pour ce faire, permettez-moi de vous présenter mon **suppléant** éventuel : M. Joseph GUILLOUX. Il est âgé de 38 ans, adjoint au Maire de Bain-de-Bretagne, spécialement chargé de l'enseignement et des sports. Nous avons de nombreux points communs : une certaine jeunesse, tant sur le plan de nos fonctions d'élus que des années, un désir certain de voir notre circonscription prospérer.

Voilà ce que j'aurais dit à chacun et chacune d'entre vous si j'avais pu vous voir personnellement. Contrairement aux habitudes électorales, je ne vous ai pas fait de promesses.

J'ai mis sur papier ce que je pense de la situation actuelle et comment j'envisageais l'avenir de notre région. Je me suis donné un **cadre d'action** que j'ai concrétisé en vous indiquant le sens dans lequel je porterai mes **efforts.**

En votant le 4 MARS, vous allez faire un **choix politique** d'une part, et d'autre part vous allez mettre **votre confiance** en la personne que vous estimez la mieux placée pour défendre, à travers votre Circonscription, les intérêts de la France, et par là-même **vos intérêts.**

Je m'estime sincère avec moi-même, et je demande aux personnes qui me connaissent et qui ont eu à me connaître, de témoigner près de leurs amis, de mon efficacité et de ma volonté d'aboutir.

Cette **efficacité,** cette **volonté d'aboutir** que je mets déjà au service de la commune de Saint-Just et du canton de Pipriac, par votre vote favorable le 4 Mars, avec mon suppléant Joseph GUILLOUX, Adjoint au Maire de Bain-de-Bretagne, nous la mettrons ensemble **au service de toute la Circonscription de Redon.**

Vive la Circonscription de Redon ! Vive la France !

Joseph GUILLOUX
Adjoint au Maire de Bain-de-Bretagne.

Gaël du HALGOUET
Maire de Saint-Just
Conseiller Général du Canton de Pipriac.

Vu : les Candidats.

Imp. Yviquel, Redon.